FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1909 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le vendredi 23 juillet 1909, à 1 heure

Par Mme BARTHAS

L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

DE

LA PUÉRICULTURE

Sur des milliers et des milliers de petites tombes on pourrait écrire en guise d'épitaphe :

« TUÉ PAR L'IGNORANCE »

Président : M. PINARD, *professeur*
Juges : MM. WALLICH, POTOCKI et COUVELAIRE, *agrégés.*

PARIS
IMPRIMERIE DES FACULTÉS
A. MICHALON
10, Rue de Vaugirard, 10 *(près l'Odéon)*
(Anciennement : 26, rue Monsieur-le-Prince)

1909

36744

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. LANDOUZY.
Professeurs	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et chimie générale	GAUTIER.
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD.
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD.
Pathologie médicale	BRISSAUD. DEJERINE.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE.
Anatomie pathologique	Pierre MARIE.
Histologie	PRENANT.
Opérations et appareils	HARTMANN.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT.
Hygiène	CHANTEMESSE.
Médecine légale	THOINOT.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	CHAUFFARD.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	HAYEM. DIEULAFOY. DEBOVE. LANDOUZY.
Maladies des enfants	HUTINEL.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND.
Clinique chirurgicale	Pierre DELBET. QUENU. RECLUS. SEGOND.
Clinique opthalmologique	De LAPERSONNE.
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN.
Clinique d'accouchements	PINARD. BAR. RIBEMONT-DESSAIGNES.
Clinique gynécologique	POZZI.
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.
Clinique thérapeutique	A. ROBIN.

Agrégés en exercice.

MM.

AUVRAY	CUNÉO	LAUNOIS	NOBÉCOURT
BALTHAZARD	DEMELIN	LECÈNE	OMBREDANNE
BRANCA	DESGREZ	LEGRY	POTOCKI
BESANÇON (Fern.)	DUVAL (Pierre)	LENORMANT	PROUST
BRINDEAU	GOSSET	LOEPER	RENON
BROCA (André)	GOUGET	MACAIGNE	RICHAUD
BRUMPT	JEANNIN	MAILLARD	RIEFFEL
CARNOT	JEANSELME	MARION	SICARD
CASTAIGNE	JOUSSET (André)	MORESTIN	ZIMMERN
CLAUDE	LABBÉ (Marcel)	MULON	
COUVELAIRE	LANGLOIS	NICLOUX	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MA MERE

Madame S. LANDRIEU-LETELLIER

A MON MARI

le docteur Edouard BARTHAS

A MON PERE

Monsieur Ch. LANDRIEU

A MES SŒURS

Madame M. N. GHIKA

Madame R. M. LABARRE

A MES FRERES

Monsieur Philippe LANDRIEU

Monsieur Marcel LANDRIEU

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX

M. le Professeur BERGER (*In memoriam.*)
M. le Professeur ROGER } 1902-1904

M. le Docteur CAMPENON
M. le Docteur ROBINEAU } 1904-1905

M. le Docteur MUSELIER, externat 1905-1906

M. le Professeur RAYMOND, externat 1906-1907

M. le Professeur HUTINEL
M. le Professeur agrégé JEANSELME } externat 1907-1908

M. le Professeur PINARD, externat 1908-1909

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR PINARD

PROFESSEUR DE CLINIQUE OBSTÉTRICALE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/thesepourledocto0000mmeb

AVANT-PROPOS

Avant de commencer nos études médicales et surtout après que nous les eûmes commencées, nous avons eu l'occasion de constater la dangereuse ignorance des familles au sujet de la santé du petit enfant. Les préjugés indélébiles, les routines dangereuses, s'assemblent comme autant de menaces autour du berceau du nouveau-né et nous désespérions de voir changer cet état de choses néfaste lorsque le petit livre du professeur PINARD tomba entre nos mains. Ce livre qui ne différait en rien d'un manuel ordinaire de classe enfantine contenait en quelques chapitres clairement agencés dans un langage facile et simple de paternelle causerie, assez de conseils utiles pour garder à la vie la moitié des petits enfants qui meurent faute de soins. Il commémorait en outre un acte d'une admirable simplicité. Le professeur PINARD descendant de sa chaire de l'École de médecine était allé enseigner les soins de la première enfance *aux petites filles d'une école primaire.* Il prouvait ainsi que cet enseignement était possible, acceptable et profitable. Le geste eut d'ailleurs un immense succès et nous nous en rendrons compte au cours de cette étude.

Depuis ce temps nous avons été l'élève fidèle du maître. Nous nous sommes efforcé de garder précieusement en mémoire l'essence d'un enseignement si remarquable et si personnel et nous tenons à le remercier de ce BIEN que nous avons acquis grâce à lui et par son expérience propre des choses de la vraie nature Nous lui sommes très reconnaissant en outre d'avoir bien voulu accepter la présidence de notre thèse, qui fut tout entière inspirée par sa haute connaissance des choses de la puériculture et du métier maternel.

Nous remercions, entre tous, ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette étude par leurs conseils et par l'aide qu'ils ont apportée à nos recherches bibliographiques.

Nos remerciements à M. le Dr GALTIER-BOISSIÈRE qui nous a dirigé au début de ce travail avec une extrême complaisance.

Nos remerciements à Mme MOLL-WEISS, directrice de l'École des Mères,qui nous a permis de glaner dans ses souvenirs, dans ses livres, dans son expérience personnelle des choses ménagères avec une générosité qui nous a prouvé que l'entr'aide féminine n'était pas chez elle un vain mot.

Nos remerciements à M. le Dr R. RAIMONDI qui a complété nos connaissances par une visite à une école modèle de puériculture.

Nos remerciements à notre frère MARCEL LANDRIEU, externe des hôpitaux, qui nous a conseillé dans le choix de notre thèse.

CHAPITRE PREMIER

LA MORTALITÉ INFANTILE A SA CAUSE PRINCIPALE DANS L'IGNORANCE DES MÈRES EN MATIÈRE DE PUÉRICULTURE.

SOMMAIRE. — *Qu'est-ce que la puériculture ? — Définitions. — C'est à la femme qu'il faut l'enseigner. — A qui confierons-nous cet enseignement ? à la famille ? non à l'école !*

« *Sauvons la graine* », s'écria Pasteur lorsqu'il fut appelé dans le Midi de la France pour enrayer la maladie des vers à soie.

« *Sauvons les enfants* », pourraient s'écrier les hygiénistes avec la même conviction en lisant les chiffres bien connus, mais non moins terrifiants, de la statistique de la mortalité des enfants nés viables.

Que la natalité diminue et pour des causes multiples, cela n'est point le sujet de cette étude. Mais ce que nous voulons envisager résolument c'est la possibilité de garder à la vie cette chair bien vivante du nouveau-né, dont la fragile existence est de nos jours à peine

plus assurée que celle d'un vieillard de 80 à 90 ans.

Citons des chiffres (1891 à 1900) : *Mortalité infantile dans la première année calculée pour* 1.000 *enfants nés vivants*, et à partir du quatrième jour, c'est-à-dire exception faite des suites de l'accouchement :

Norvège	97
Suède	102
Danemark	139
Angleterre	154
France	162
Italie	176
Espagne	192
Allemagne	216
Russie	270

Ce qui représente pour la France une perte totale de 200.000 enfants par an, enfants nés viables et succombant pendant la première année.

Et sur 1.000 décès, 384, c'est-à-dire plus du tiers, sont dus à la gastro-entérite du nourrisson mal alimenté.

On sait avec quelle énergie éclairée nos hygiénistes ont essayé de combattre cette mortalité infantile. Aux diverses causes incriminées ils ont répondu par des œuvres multiples. C'est la misère, disait-on, qui tue l'enfant ; l'éloignement de la mère ; le mauvais lait ; les mauvais soins, et l'on voyait se former les sociétés d'allaitement maternel, de charité maternelle, de sauvetage de l'enfance, les gouttes de lait, les consultations de nourrissons.

Mais si les résultats obtenus par tant d'activités conscientes ont été insuffisants, c'est qu'à notre avis, la cause primordiale de cette mortalité est à rechercher bien plutôt dans l'ignorance et l'incurie de la mère. L'enfant meurt parce qu'on *ne sait pas* le bien nourrir, parce qu'*on ne sait pas* le bien soigner.

On croyait autrefois que la maternité apportait avec soi l'aptitude à élever les jeunes enfants. Telle pour la mère chatte ou pour la mère oiseau on entrevoyait cette tâche toute d'instinct comme facile et sans risques. Mais il a fallu revenir de cette vue trop optimiste des choses de la maternité.

Quand la femme vient d'accoucher, elle se croit quitte envers la famille. Elle ne sait pas que son rôle commence. Elle ignore la pratique de l'allaitement, elle ne saura pas sevrer. Elle ne connaît pas les dangers qui menacent l'hiver et l'été ce petit corps délicat d'enfant. Aussi que de déboires, que de soucis, que d'angoisses, au cours de cette première année !

Dans de si périlleux moments quel sera son conseiller ? le docteur ? Combien rares sont les mères qui savent lui demander en temps voulu le conseil utile et ne l'appellent pas lorsque le mal est fait ? Le livre ? c'est encore une élite rare parmi les femmes, qui s'adresse à la science du livre autrement que pour y trouver un remède infaillible ou une médication dite non scientifique. Non, elle interrogera autour d'elle la grand'mère, la voisine, l'amie, la sage-femme. Mais on a dit avec raison que « les remèdes de bonne femme sévissaient plus qu'ailleurs dans l'élevage des enfants ».

Et pour un conseil heureux et sage, que d'idées stupides et nuisibles ne lui fournira-t-on pas ? « Les dents, les vers, les humeurs, la croissance sont de véritables fantômes qui hantent l'esprit maternel en mal d'inquiétude.

Les mères d'aujourd'hui se rangent naturellement en deux catégories distinctes : celles qui sont instruites, celles qui ne le sont pas.

Les premières ont exercé leur cerveau et leur volonté, elles ont éveillé leur cœur et leur conscience. On leur a parlé de leur rôle de femme comme citoyenne, comme pédagogue. Mais dans aucun programme, même dans les plus complets jusqu'à ces toutes dernières années, on n'avait entrevu la préparation directe de la jeune fille à son rôle d'épouse et de mère. Cette instruction, a dit M^me^ de Diesbach, n'était qu'un jardin rempli de fleurs, mais où les fruits ne paraissaient pas.

Les autres, celles qui ne savent rien, sont les plus nombreuses. Elles ont pu fréquenter l'école, mais n'en ont point tiré de profit, incapables d'un effort pour comprendre des choses trop lointaines pour leur petit entendement. Si moins attirées par les choses de l'esprit elles se sont adonnées aux humbles besognes avec plus de résignation, elles sont encore bien plus dépourvues que les premières devant le devoir maternel qui les attend.

Donc l'incurie de toutes ces jeunes femmes sera la même lorsqu'elles seront mères, et c'est avec la vie ou la santé future de leurs premiers enfants qu'elles feront l'apprentissage de leur maternité. Notre maître, le professeur Pinard, a coutume de dire que l'aîné *d'une famille*

est, plus que les autres, un taré, parce qu'il a subi le traumatisme d'un accouchement plus laborieux. N'y pouvons-nous pas ajouter la tare de l'ignorance maternelle qui a fait sur cette tête fragile ses premières expériences dont bénéficieront assez souvent les enfants qui suivront.

L'ensemble des principes et des lois que toute femme devrait connaître, sur la manière de nourrir et de soigner le petit enfant, est désigné scientifiquement par le nom collectif de PUÉRICULTURE.

Ce terme, que l'Académie n'a pas encore officiellement adopté, a reçu en 1863 sa première consécration quand Littré l'a introduit dans son dictionnaire.

Le mot ayant été trouvé trop technique au Congrès de l'Enseignement primaire de 1900 ne figure pas au texte adopté. Malgré cela le terme est maintenant d'un usage courant.

PUÉRICULTURE, *culture de l'enfant*, pour Littré c'était « l'art d'élever les enfants au physique et au moral ». Mais pour l'école des hygiénistes modernes ce n'est plus cette ébauche incertaine que l'on qualifiait « l'art d'élever », c'est une *science* maintenant constituée avec exactitude : la science de l'élevage physique des enfants en bas âge.

Notre maître, le professeur PINARD, frappé de ce fait que cet élevage physique ne pouvait se restreindre au seul moment d'après la naissance puisque des données scientifiques prouvaient qu'il était possible d'intervenir dans la santé de l'enfant pendant la grossesse et même avant la procréation en préparant *un père sain et sobre, une mère saine et reposée,* a été amené à proposer pour

le mot puériculture la définition suivante : « Science ayant pour objet de procréer, de conserver et d'élever les enfants aux points de vue physique et moral.»

Cette définition plus complète est admirable parce qu'elle résume dans ses différentes phases toute la science de l'élevage de l'enfant, telle qu'elle devrait être enseignée à l'homme conscient, prêt à fonder une famille.

Mais comme il a fallu compter avec la mentalité réduite de la société actuelle, comme il n'était pas nécessaire de bouleverser des traditions séculaires, la tâche à entreprendre étant déjà fort laborieuse, on a sagement agi en supprimant la puériculture d'avant la naissance pour ne faire entrer dans les programmes scolaires que l'hygiène et l'éducation du premier âge sous le titre de notions de puériculture.

Pour sauver l'enfant, avons-nous dit, c'est la femme qu'il faut atteindre plus directement.

« L'amour et la maternité sont de vieux jougs dont le destin a chargé ses épaules » ; et puisque c'est à elle que revient essentiellement le labeur du métier maternel, efforçons-nous de le lui apprendre.

Or tout enseignement implique un maître, un éducateur dont dépendra, plus encore que de la valeur de l'élève, le succès ou l'échec de cet enseignement. Il semblait normalement que c'était à la mère de famille que revenait la tâche de préparer une autre mère. Et le Congrès de l'Enseignement primaire (dont les vœux reviendront souvent au cours de cette étude) exprima ainsi sa décision à ce sujet :

L'éducation ménagère, *lire maternelle*, est essentiellement l'œuvre de la mère de famille, et l'université ne songe pas à la lui disputer, mais elle n'en appartient pas moins à l'école...

Et pourtant, réserver à la famille l'enseignement d'une science exacte aussi nouvelle et aussi ignorée que la puériculture, n'est-ce pas renouveler là ce préjugé de compétence auquel nous devons tant d'erreurs ?

La famille restera pour nous le lieu idéal de l'enseignement maternel, mais dans un avenir qu'il faut reculer au moment où l'école, ayant fait son œuvre, aura vulgarisé assez la science de la puériculture, pour ne plus craindre l'action des routines séculaires qui vivent encore sous le toit familial.

Nous avons besoin de réformer, c'est par l'Ecole que nous réformerons ; cette école qui, à l'heure actuelle, prend obligatoirement riches et pauvres ; cette école où nous trouvons un maître qu'une science nouvelle ne rebutera pas et qui mettra à l'enseigner toutes les ressources d'une pédagogie expérimentée. Explications théoriques, exercices pratiques avec l'appoint du livre bien fait qui reste entre les mains des élèves, le guide précieux où l'on saura chercher en son temps le conseil nécessaire. Et pour diriger maîtresses et élèves, pour stimuler, pour éclaircir les questions trop vagues, pour donner à cet enseignement tout le relief qu'il mérite, on trouvera (au moins dans toutes les villes) le médecin inspecteur de l'école.

Quelques essais déjà tentés ont permis de bien augurer

de l'avenir de l'enseignement de la puériculture. Et nous verrons dans le chapitre suivant comment et avec quelle importance, elle a pris place dans nos programmes scolaires.

CHAPITRE II

Historique de l'enseignement de la puériculture

Sommaire. — *Histoire de l'enseignement ménager. — Définition de l'enseignement ménager. — Les matières dont il se compose. — L'enseignement ménager en Europe. — L'enseignement ménager en France. — Enseignement scolaire officiel. — Réforme des programmes. — Enseignement privé.*

On a recherché bien loin les premières notions de cette idée d'instruire les femmes, en vue de leurs fonctions ménagères et maternelles.

Xenophon dans son Économique nous décrit en effet avec grâce et délicatesse la manière dont Ischomaque fait l'éducation de sa jeune femme qu'il épousa à peine agée de 15 ans et totalement ignorante. Son mari lui donne de sages préceptes sur la tenue de la maison et lui enseigne que par *sa complexion faible les dieux l'ont restreinte aux soins du ménage... Que la nature lui ordonne de nourrir ses enfants nouveau-nés en lui*

donnant bien plus qu'à l'homme le besoin d'aimer sa naissante progéniture ! C'est vague, mais charmant. D'un autre côté l'évangile aurait décrit dans ses « Proverbes » la parfaite ménagère en ces termes :

Le prix de la femme vertueuse passe beaucoup celui des perles. Elle file de la laine et du lin, elle examine le train de sa maison et elle ne mange point le pain de paresse, elle élève ses enfants qui la disent bienheureuse et son mari la loue.

Il est certain que dans le courant de l'histoire nous rencontrons plus d'un esprit qui ait entrevu l'éducation plus rationnelle de la femme : Fénelon, M^me^ de Maintenon, M^me^ de Genlis, M^me^ Campan. Mais il nous plaît de ne retenir de tous ces noms de précurseurs en manière d'éducation: que ces deux citations très fines qui résument mieux notre pensée: Montaigne voulait pour les femmes « une instruction dont le rôle ne fut pas de faire des asnes chargés de livres » et Voltaire parlant de l'éducation des couvents prétend « qu'on n'y apprend guère que ce qu'il faut oublier toute sa vie. »

C'est exactement la critique que nous pourrions faire de nos jours encore à l'enseignement féminin. « Les principes de la scholastique religieuse du moyen âge, considérant le corps comme quantité négligeable, survivent avec une rare persistance dans l'esprit de nos universitaires » a dit le D^r^ Dufestel, et M^me^ Lampérière plus affirmative prétend que l'enseignement secondaire organisé et dirigé par des hommes manque absolument de caractère spécial féminin qui devrait pourtant y dominer.

Il est certain en effet que l'idée d'instruire la femme est plutôt un fait nouveau ; et que l'instruire dans ce sens précis de la puériculture est une acquisition de ces toutes dernières années.

Pour retrouver quels furent les premiers essais de cette pédagogie maternelle, il faut suivre l'évolution de l'ENSEIGNEMENT MÉNAGER qui, s'efforçant de préparer la future ménagère aux soins de la cuisine du ménage et de l'économie domestique, élargit tardivement son programme à l'élevage et aux soins des jeunes enfants. D'emblée il en comprit l'enseignement scientifique et rationnel et nous donna les premières expériences qui furent réalisées en ce sens.

L'enseignement ménager fut défini par M. Veillot au Congrès de Montpellier en 1905 : l'*enseignement qui a pour objet de préparer la jeune fille aux devoirs qui l'attendent dans la vie*, et Mme Moll-Weiss en a résumé la portée économique et sociale par cette autre définition. « C'est la science de toute la partie matérielle de la vie, celle qui tend à produire avec les ressources les plus restreintes la plus grande somme de bien-être possible et de laquelle dépendent le bonheur et la prospérité de la famille. » Au bonheur et à la prospérité nous ajouterons la *santé de la famille.*

La première apparition d'une école dite ménagère date de 1844 où Mme de Kerchowe-Lippens fondait en Belgique une école de la science du ménage destinée à l'instruction des filles pauvres de son village et successivement on en vit apparaître : en 1865 une en Suède et une en Norvège, en 1866 en Allemagne, en 1871 en

Belgique, en 1873 en France à Reims, enfin en 1880 à Zurich. Dans tous les pays cet enseignement ménager a pris une extension extraordinaire et la France qui dans cette œuvre créatrice n'avait pas été la dernière, s'est laissée grandement devancer jusqu'à ces dernières années, qui ont été pour elle fort actives.

D'abord il convient de fixer les matières qui doivent composer un enseignement ménager complet.

D'après le Congrès d'Enseignement de 1905 à Montpellier, voici l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques qu'il comprend :

Achat et conservation des aliments ;
Préparation des mets ;
Couture, coupe ;
Blanchissage, repassage ;
Entretien des vêtements et des meubles ;
Hygiène de la maison ;
Soins aux malades ;
Hygiène et éducation de la première enfance ;
Soins au jardin.

Dans une rapide énumération nous citerons l'organisation ménagère des pays d'Europe l'envisageant surtout au point de vue qui nous occupe, c'est-à-dire selon l'extension donnée à l'enseignement de la puériculture.

En Belgique, après les premiers essais privés qui furent couronnés de succès, l'État intervint et fonda en grand nombre des écoles ménagères, primaires, des classes ménagères, un enseignement ménager post-scolaire, un enseignement ménager normal destiné à pré-

parer des maîtresses ménagères, un cours de perfectionnement à Héverlé où ces jeunes filles viennent compléter leurs connaissances et renouveler leurs idées chaque année pendant trois semaines. Enfin de nombreuses écoles ménagères agricoles.

Dans les programmes de toutes ces écoles, nous n'avons trouvé que rarement mentionnés les soins de la première enfance, en tous cas aucun programme net de puériculture, excepté dans les écoles ménagères agricoles où cette branche a trouvé place dans l'hygiène et la pédagogie.

En **Allemagne**, l'organisation ménagère est encore plus complète et plus brillante si possible. On y trouve trois centres principaux d'enseignement: Berlin, Cassel et Carlsruhe, où se rencontrent dans une progression savante des cours ménagers adjoints aux écoles primaires, des cours spéciaux pour domestiques, des écoles normales d'enseignement pour jeunes bourgeoises, une école ménagère normale pour la formation d'institutrices. Pourtant dans ce splendide essor de la science ménagère en Allemagne, il semble que la puériculture n'ait pas trouvé sa place et à part quelques exceptions dues à l'initiative personnelle de la directrice il semble que le souci d'une cuisine très compliquée ait absorbé toute l'activité ménagère de ce pays.

Mêmes constatations pour l'**Angleterre**, la **Hollande** et la **Russie** où l'enseignement ménager a son histoire, des écoles ménagères multiples et à plusieurs degrés, mais où l'enseignement de la puériculture n'a trouvé sa place que dans les écoles essentiellement profession-

nelles de nurses et de bonnes d'enfants, ce qui ne rentre pas dans les limites de cette étude.

Dans la Suisse on trouve suivant les cantons des organisations très différentes. Dans les uns prédominance de cours de cuisine ; dans d'autres, cours du soir pour les jeunes ouvrières ; dans les autres, pensionnats ménagers pour jeunes filles du monde. Enfin à Berne, Bâle et Fribourg on a développé parallèlement l'enseignement ménager pour domestiques, classes populaires et classes bourgeoises. Dans quelques villes, Lausanne entre autres, l'école ménagère a pris souci de l'enseignement de la puériculture, et l'a introduit à son programme, avec cours théoriques dits la leçon des « Tout Petits » et une leçon pratique à « la Goutte de lait » de la ville. Mais c'est à Fribourg surtout que l'on rencontre une organisation parfaite, quoique un peu trop professionnelle. A l'école ménagère on a adjoint une Pouponnière où l'on s'occupe uniquement de l'enseignement théorique et pratique de la puériculture. Créée d'abord comme école de bonnes d'enfants, elle sert en même temps de centre d'instruction pour les institutrices ménagères et pour les jeunes filles bourgeoises qui y viennent suivre des cours.

Nous terminerons cette énumération par la Suède qui à bien des points de vue peut nous servir de modèle pédagogique. Dans ce pays, on a compris que parmi les branches de l'enseignement ménager la place la plus importante revenait à la puériculture et ce souci

se révèle par des programmes bien compris et parfaitement dosés.

Les cours de puériculture sont faits à tous les degrés de l'enseignement ménager. A l'école normale ménagère, pour un enseignement d'une durée de deux années, on compte six mois pour s'instruire des soins à donner au petit enfant.

Examinons à présent ce qui a été fait en **France**. Il est nécessaire de juger impartialement la question pour ne pas tomber dans l'exagération propre aux uns et aux autres, déclarant tantôt que l'enseignement ménager n'existe pas en France ou au contraire qu'il y est florissant. M. Beaufreton, faisant un rapport sur ce sujet au Congrès de Fribourg en 1908 déclare que notre pays en est à la période de *création et d'organisation*. Il nous semble pourtant que s'il reste beaucoup à créer et encore plus à organiser l'enseignement ménager a pris dès le début, en France, un caractère qui lui est propre avec une orientation toute spéciale. Nous mettrons en lumière ces particularités. Après un rapide exposé de l'évolution de l'idée ménagère dans ces dernières années, en France.

C'est en 1882 que MM. Jules Ferry et Buisson introduisirent aux programmes de nos écoles publiques une ébauche d'instruction ménagère en indiquant que des notions très simples d'économie domestique, cuisine, blanchissage, etc... devaient y être enseignées. Mais comme ce désir sage manquait de précision, il ne fut pas mis à exécution.

En 1885, certaines écoles de la ville de Paris furent pourvues deux fois par semaine de cours ménagers, où les élèves suivirent des cours pratiques de cuisine, blanchissage, raccommodage. Mais les soins de la première enfance n'y sont nullement mentionnés.

En 1895, la ville de Paris réglementa ces premiers essais en fournissant un programme ménager plus complet avec cours spéciaux sur l'hygiène de la personne et l'hygiène de la maison.

De cette date jusqu'en 1900, les congrès de l'enseignement primaire de Reims en 1897, de Toulouse en 1899 ne cessèrent d'émettre des vœux en vue d'un enseignement ménager scolaire. C'est au Congrès international de l'Enseignement primaire de Paris en 1900 que s'affirma la nécessité de cet enseignement et que par les vœux de Mme le Dr Brès et de M. le sénateur Paul Strauss, l'enseignement spécial de la puériculture reçut sa consécration officielle.

RÉSOLUTIONS ET VŒUX ADOPTÉS PAR LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE 1900

I. — L'éducation ménagère des filles est essentiellement l'œuvre de la mère de famille ; elle n'en appartient pas moins à l'école, au même titre que les travaux à l'aiguille.

II. — L'enseignement ménager consiste dans l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques indispensables à toute maîtresse de maison pour diriger son ménage.

L'enseignement de l'économie domestique et des devoirs du ménage doit être obligatoire à tous les degrés de l'enseignement primaire, de l'école maternelle aux écoles primaires supérieures et professionnelles, de l'école primaire élémentaire à l'école normale d'institutrices.

III. — A tous les degrés de l'enseignement primaire, l'enseignement ménager, appuyé sur des connaissances générales acquises, comportera essentiellement des travaux pratiques.

IV. — Cet enseignement sera donné de préférence par des institutrices préparées à cet effet. Il est désirable que des cours normaux d'enseignement ménager soient créés dans les centres importants.

V. — Des questions d'économie domestique et ménagère prendront place dans les examens du certificat d'études, du brevet élémentaire, du brevet supérieur, du professorat d'école normale.

VI. — L'éducation ménagère étant nécessaire au père de famille comme à la mère, elle doit dans une certaine mesure figurer au programme des écoles primaires de garçons.

VII. — L'hygiène et l'éducation de la première enfance doivent être un des principaux buts de l'éducation ménagère à tous les degrés et l'un des premiers objets d'enseignement à l'école, à ses divers degrés.

Mais pour être bienvenus les vœux d'un congrès ne sont que trop souvent stériles, si une volonté hardie autant qu'éclairée ne tente d'en réaliser la teneur.

C'est en 1903 que notre maître, le professeur Pinard, faisant un simple essai consacra la puériculture comme science scolaire. Il fit à l'école de filles du boulevard Péreire, devant un auditoire d'enfants âgées au plus de 13 ans, un cours complet.

Première partie

SOINS A DONNER AUX NOUVEAU-NÉS. — Propreté. Habillement. Abris et berceaux.

Deuxième partie

ALIMENTATION DES NOUVEAU-NÉS. — Allaitement maternel et artificiel. Stérilisation du lait. Pratique de l'allaitement. Allaitement mixte. Allaitement mercenaire.

Troisième partie

SURVEILLANCE. — Soins divers du premier âge. Surveillance de l'allaitement. Accroissement des nouveau-nés. Vaccination. Premières sorties. Dentition. Exercice. Premiers pas. Sevrage.

Le Dr Pinard démontra donc par ce geste hardi que l'enseignement de la puériculture peut se faire aussi simplement que celui d'une leçon de choses ordinaire, et sans blesser les plus modestes oreilles; que des cerveaux de fillettes de 11 à 13 ans, sont capables de comprendre et de retenir les données d'une science qu'on a su mettre à leur portée.

Enfin en collationnant ces leçons pour en faire un manuel scolaire des plus clairs et des plus attachants, le maître a enrichi la pédagogie maternelle d'un traité de puériculture qui a permis de porter la bonne parole à tous les coins de la France comme le prouvera notre enquête à ce sujet.

Après cet acte décisif, le professeur Pinard eut de nombreux imitateurs : à Paris le Dr Galtier-Boissière et M. le Dr Raimondi ;

A Marseille le Dr Platon fit une même série de conférences à l'école primaire supérieure de jeunes filles ;

A Lille, le Dr Ausset tenta la même épreuve ;

A Rennes, le Dr Follet fit un essai semblable à l'école normale d'institutrices.

Après ces essais vers une instruction meilleure de la femme le Gouvernement ne resta pas inactif. En 1905 M. Guasquet, directeur de l'Enseignement primaire, élargit considérablement les programmes de troisième année des écoles normales d'institutrices, en y introduisant l'enseignement ménager avec un grand chapitre consacré à la puériculture.

Anciens programmes des écoles normales d'institutrices depuis 1887 jusqu'à 1905 :

Économie domestique, 1 heure par semaine.

Couture, 2 à 3 heures par semaine.

Nouveaux programmes 1905-1906 :

La troisième année de l'école normale est réservée à l'éducation professionnelle et ménagère dite éducation féminine.

Notions d'économie domestique, 1 heure par semaine.

Travaux de couture et raccommodage, 3 heures par semaine.

Travaux de cuisine, 2 heures par semaine.

Travaux de savonnage et repassage, 2 heures par semaine.

Nettoyage des objets, vêtements d'hiver, 2 heures par semaine.

Jardinage en été, 2 heures par semaine.

Notions d'hygiène et notamment d'hygiène des enfants. — 1 heure par semaine.

Exercices de solfège et chant, 3 heures par semaine.

Dessin de fleur d'après nature, 3 heures par semaine.

Et les notions d'hygiène de l'enfance sont données comme suit :

Première partie. — Soins à donner aux nouveau-nés : 1° propreté ; 2° habillement ; 3° abris et berceaux.

Deuxième partie. — Alimentation des nouveau-nés. Allaitement. Allaitement maternel. Pratique de l'allaitement. Allaitement artificiel. Stérilisation du lait. Allaitement mixte. Allaitement par les nourrices.

Troisième partie. — Surveillance, soins divers du premier âge.

Surveillance de l'allaitement.

Accroissement du nouveau-né.

Vaccination.

Premières sorties.

Dentition.

Exercices et premiers pas.

Sevrage.

Alimentation qui suit le sevrage.

Quelques exercices pratiques accompagneront l'enseignement : visites aux crèches et établissements similaires si possible.

***

Ces programmes ont été strictement suivis et nous verrons dans un autre chapitre que les résultats en ont été des plus encourageants.

Après la réforme des programmes de l'enseignement primaire supérieur on passa à celle de l'enseignement secondaire et en 1907, M. Briand, ministre de l'Instruction publique, modifia dans le même esprit les programmes des lycées de jeunes filles.

Anciens programmes de 1880 *à* 1907 :

L'instruction ménagère des jeunes filles de nos lycées se réduisait à des travaux de couture, 2 heures par semaine pendant les cinq années de l'enseignement secondaire.

Et douze conférences d'une heure sur l'économie domestique et l'hygiène pendant la troisième année.

Nouveaux programmes (14 juin 1907) d'hygiène sociale et d'économie domestique :

Troisième année. — Douze conférences d'une heure.

Introduction, importance de l'hygiène en général.

Hygiène alimentaire.

Hygiène du vêtement.

Hygiène de l'habitation.

Quatrième année. — 1 heure par semaine.

Hygiène individuelle.

Hygiène de la digestion.

Hygiène de la respiration. Nez et gorge.

Hygiène de la circulation.

Hygiène de la peau.

L'alcool et ses dangers.

Cinquième année. — 1 heure par semaine.

Hygiène de la vue.

Hygiène de l'oreille.

Hygiène du système nerveux.

Exercices physiques.

Hygiène sociale.

Microbes.

Maladies infectieuses.

Étude spéciale de la tuberculose.

Hygiène de la première enfance.

Alimentation. Allaitement maternel, artificiel, mixte Leur mise en pratique. Précautions à prendre.

Les nourrices.

Propreté. Habillement. Abris et berceaux. Surveillance constante. Pesée périodique.

Vaccination.

Dentition.

Premiers pas

Sevrage.

Alimentation pendant l'année qui suit le sevrage.

Symptômes qui nécessitent l'appel du médecin.

*
* *

Il serait fâcheux de passer sous silence le développement de l'enseignement ménager pour ainsi dire extra-officiel de la France. Depuis le premier essai tenté à Reims par Mme Doyen-Doublé jusqu'à ces dernières an-

nées il faut compter à Paris et dans les coins les plus reculés de la province française les efforts de bonnes volontés multiples pour réaliser l'éducation ménagère féminine.

Dans les programmes empruntés, surtout à la Suisse et à la Belgique, il est rarement question de puériculture, mais dans les quelques écoles où cet enseignement a trouvé sa place: l'École des mères par exemple, il faut noter qu'il a été d'emblée si parfaitement compris que cette influence n'a pas été étrangère à la revision et à l'élargissement de nos programmes scolaires.

Il y a en France :

Des écoles primaires ménagères libres ou annexées aux écoles publiques ;

Des cours ménagers scolaires, post-scolaires, libres ou annexés à des patronages ;

Des écoles ménagères professionnelles, celles-ci enseignant spécialement une profession, mais pouvant faire office d'école ménagère pour les jeunes filles qui ne tiennent pas à se spécialiser.

Certaines directrices ont même pris l'initiative d'y faire enseigner les soins de la première enfance, avec conférences par le docteur surveillant l'établissement.

Il y a des cours ménagers sous forme de pensionnats de jeunes filles où l'éducation ménagère est donnée dans tous ses détails. Nous citerons pour exemple le Foyer de la rue Vanneau.

On a essayé de répandre les notions ménagères par le moyen des conférences.

Conférences populaires, faites à Paris, à Grenelle,

Levallois, Plaisance, Bercy, et dans les *universités populaires*.

Conférences à *l'université des annales*, où la puériculture occupa trois séances du cours ménager.

Conférences au *progrès féminin* avec chapitre spécial sur la puériculture.

On compte plusieurs écoles qui ont pris place d'ÉCOLE NORMALE MÉNAGÈRE, préparant leurs élèves au rôle de maîtresse ménagère.

Ce sont : l'ÉCOLE DE LA RUE DES MINIMES, celle-ci municipale, pour les institutrices déjà dans l'enseignement. Fonctionne tous les jeudis ;

L'ÉCOLE DE Mme LA COMTESSE DE DIESBACH, système belge, 11, rue de Breteuil ;

L'ÉCOLE DE LA MAISON SOCIALE, système suisse ;

L'UNION FAMILIALE, système allemand.

Enfin et surtout l'ÉCOLE DES MÈRES, sur laquelle il nous plaît tout spécialement d'insister. S'il nous fallait dire d'après quel plan général elle fonctionne, nous dirions d'après le système Moll-Weiss, du nom de son éminente directrice. Là au moins il nous a semblé que chaque branche de l'enseignement ménager avait trouvé sa valeur rationnelle, et l'École des Mères, comme son nom l'indique, a entrevu parmi les plus importants devoirs de la ménagère : la maternité.

Au sujet de cette mise en valeur de la puériculture, nous laissons parler la directrice elle-même dont le savoureux langage a pour ainsi dire renouvelé et illuminé la littérature ménagère.

Ce qui a déterminé, dit-elle, l'élan du plus grand

nombre de pays c'est le désir d'améliorer l'alimentation générale et surtout l'alimentation populaire; chez nous c'est l'amour de l'enfant, la constatation journalière de l'ignorance des mères, le désir de contribuer à l'élévation morale du couple humain par l'éducation mieux comprise de ses fils et de ses filles qui déterminait la fondation de l'École des Mères.

L'École des Mères comprend 4 sections :

La section des éducatrices sert à l'instruction ménagère des jeunes filles du monde en même temps que de cours normal ménager pour la formation des nstitutrices ménagères.

Dans cette section qui s'adresse à des jeunes filles au-dessus de 20 ans, le cours de puériculture et d'éducation de l'enfant est des plus complets.

Nous en copions ici le programme:

1° Puériculture. Un peu de physiologie. Avant la naissance. Ce qui distingue le nouveau-né de l'adulte. La couchette et la layette. Alimentation du nouveau-né. La peau et les organes des sens. Les muscles et les os. La promenade. Le sommeil. Les premiers pas. Les premières paroles. Premières volontés.

Le sevrage. Hygiène de l'enfant sevré.

Développement physique de l'enfant et de l'adolescent.

2° Développement intellectuel et moral de l'enfant, etc.

II. — La section populaire qui dans les quartiers ouvriers répand l'enseignement ménager par la voix des élèves de l'École des Mères.

III. — La section de propagande.

IV. — La section des recherches et études.

Cette école si parfaite est, nous le voyons, un modèle encore unique, quoique réalisé dans toute la perfection.

Mais il faut croire que l'élan donné fut bien puissant puisque partout en France on travaille dans ce sens avec un bel enthousiasme.

L'École des Femmes disait Lucien Descaves, *l'École des Mères* dira Mme Moll-Weis, c'est bien à à cette école que nous voudrions voir s'instruire nos jeunes filles françaises pour le bien, la santé et le bonheur des petits enfants futurs, et nous tenons à rendre compte ici d'une enquête personnelle que nous avons faite ces mois derniers et qui dicte notre espoir souriant en l'avenir.

CHAPITRE III

ENQUÊTES SUR L'ÉTAT ACTUEL

Sommaire.— *Réponses des directrices d'écoles normales — Réponses des directrices de lycées et de Sèvres. — Quelques essais à l'école primaire.*

Connaissant les nouveaux programmes et sachant que depuis quelques années ils ont été strictement appliqués dans les écoles normales d'institutrices, nous avons adressé à ces dames les directrices d'écoles normales, un petit questionnaire auquel nous demandions des réponses sincères, et des opinions personnelles.

Grâce à l'extrême obligeance de ces dames, nous avons mieux que de simples renseignements, car si leurs réponses nous fixent d'une façon précise sur l'état actuel de l'enseignement ménager, elles ont de plus enrichi notre documentation de réflexions très personnelles sur le sujet et d'autant plus précieuses qu'elles y ont joint le fruit de leur expérience pédagogique.

Nous leur en exprimons collectivement toute notre

gratitude, et nous respectons l'anonymat que quelques-unes ont désiré conserver.

Questionnaire adressé aux directrices d'écoles normales.

1° Depuis que l'enseignement de la puériculture est entré au programme des écoles normales d'institutrices, ces cours ont-ils été régulièrement faits ? Par qui ont-ils été faits?

2° Les jeunes filles, futures institutrices, ont-elles semblé y prendre quelque intérêt ?

3° Celles qui après leur sortie de l'école normale ont eu l'occasion d'enseigner les notions de puériculture dans les écoles communales ont-elles trouvé que ces questions intéressaient leurs jeunes élèves?

4° Que pensez-vous personnellement sur la nécessité de ce enseignement?

Réponse: *De Mme la Directrice de l'École normale de L...*

En premier lieu nous citerons cette réponse parce que l'appréciation personnelle de Mme la Directrice de l'École normale de L... sur la manière de donner cet enseignement pour qu'il ait une portée réelle, nous servira à mieux comprendre les autres réponses.

Première question. — Depuis que l'enseignement de la puériculture et de l'hygiène infantile est inscrit dans nos programmes, il est donné régulièrement par un professeur de sciences, chargé de l'enseignement de l'hygiène. Les professeurs que j'ai

vus successivement à l'œuvre s'y intéressent très diversement. Les esprits souples et curieux, ceux que cet enseignement nouveau a attirés, qui ont compris tout le bien qu'il nous donnerait l'occasion de faire, ceux-là se sont renseignés, ont lu, visité des établissements spéciaux, se sont initiés s'ils ne l'étaient pas (je parle des professeurs-femmes) aux soins à donner à la première enfance, et ont fait œuvre très intéressante et utile. Les autres, les théoriciennes, les abstraites, les indifférentes — il y en a malheureusement ! — ont donné un enseignement sans fruits et sans portée.

Deuxième question. — Les jeunes filles futures institutrices y ont pris le même intérêt que leurs professeurs.

C'est dire que là, plus que partout ailleurs, la maîtresse peut beaucoup pour entraîner ses élèves ou les laisser inertes. J'ai eu des professeurs qui ont réussi :

1° A faire accepter cet enseignement comme très sérieux, très grave (les jeunes filles y auraient vu volontiers un amusement ; quelques-unes, moins bien élevées, ou pénétrées à leur insu de préjugés religieux ou de couvent, en auraient souri) ;

2° A le rendre vivant et concret. J'ai fait les démarches nécessaires pour que nos élèves soient admises dans des consultations de nourrissons, dans des œuvres comme la Protection de l'Enfance, ou des Gouttes de Lait.

Elles ont pesé, vêtu, soigné des enfants; elles ont entendu des explications, constaté des résultats. Il en est résulté qu'elles se sont intéressées à l'enfant, qu'elles se sont convaincues par leur expérience propre de la réalité et du charme de ces études.

Troisième question. — Je ne suis pas renseignée suffisamment sur les résultats de l'enseignement qu'elles ont donné elles-mêmes dans la suite. Il est un peu trop tôt, je crois, pour en

parler. Je sais que plus d'une a fait des leçons dans les cours d'adultes, les patronages d'anciennes élèves, etc.

En l'état actuel des idées et des mœurs, il faut procéder avec tact et prudence, dans les campagnes surtout, et dans les milieux catholiques.

Quatrième question. — Il faut répandre cet enseignement dans nos écoles normales et y intéresser de plus en plus les institutrices. On en viendra, je crois, non à le confier tout entier mais à le faire compléter à *un médecin* qui dans quelques conférences donnerait aux élèves des directions à suivre et des indications pratiques bien nécessaires. Cela a déjà été fait dans plusieurs écoles. Cet enseignement dans les écoles normales de filles est indispensable au même titre que l'enseignement du devoir militaire dans les écoles normales de garçons. Il a une portée sociale analogue. C'est par nous qu'il se répandra dans les écoles primaires, où on en fera, j'espère, non seulement une branche de l'enseignement ménager, et une application du cours d'hygiène mais aussi un chapitre, et non des moins importants, de l'enseignement moral.

De Mme la Directrice de l'École normale d'A...

Mme la Directrice de l'École normale d'institutrices d'A...nous répond en pédagogue remarquablement documentée : « Le programme initial de l'enseignement primaire, dit-elle, semble être un peu comme un grand arbre dont on augmente incessamment les branches ; fatalement, faute de pouvoir suffire à tout, il arrive qu'on est obligé parfois d'émonder un peu, au hasard du temps, de l'intelligence des élèves, des aptitudes et des goûts de la maîtresse ou du maître. »

Réponses aux questions posées.

I. — Les cours d'hygiène infantile et de puériculture ont été faits régulièremet à l'école par les deux professeurs de sciences de l'établissement se partageant le cours : l'une s'occupant plus spécialement de puériculture, l'autre d'hygiène.

De plus, pendant l'hiver le docteur attaché à l'école a fait aux élèves et aux institutrices de la ville qui ont bien voulu y assister une conférence hebdomadaire dans laquelle les sujets traités ont souvent concerné les enfants.

II. — Nos élèves marquent un très réel intérêt pour ces cours, et elles ont l'occasion d'en faire l'application directe assez fréquemment aux deux écoles maternelle et primaire qui sont annexées à notre école normale.

Le premier résultat de cet enseignement a déjà porté sur nos élèves elles-mêmes. A très peu d'exceptions près, elles nourrissent elles-mêmes leurs propres enfants et s'en occupent avec intelligence.

III. — Étant donné ma récente arrivée dans le pays, je ne puis vous dire exactement ce qu'on a fait dans les écoles primaires mais je tiens de l'inspecteur primaire résidant à A... depuis une quinzaine d'années que l'enseignement de la puériculture n'a pas été négligé dans le département ; mais il a surtout sa place dans les cours d'adultes ou dans les organisations annexées à l'école. A Carmaux par exemple, l'institutrice avait organisé un cours spécial de puériculture et d'hygiène auquel assistaient d'anciennes élèves et des mères de famille. Ce cours fut suivi avec un plein succès et dut certainement rendre service à une population ouvrière dont les femmes manquent trop de l'expérience nécessaire aux mères de famille.

IV. — Enfin, de l'avis de Mme la Directrice de l'École normale d'A..., la question de l'enseignement de la puériculture est une question capitale. Beaucoup de familles en ignorent les plus simples éléments.

Elle pense en outre que les fillettes des écoles primaires sont bien jeunes pour recevoir cet enseignement et qu'il faudrait le réserver pour la troisième année des écoles primaires supérieures et pour un enseignement ménager post-scolaire obligatoire pour creuser le vide redoutable de la treizième à la dix-huitième année.

De Mme la Directrice de l'École normale de Tr...

Mme la Directrice de l'École normale de Tr... envisage cet enseignement nouveau avec le même enthousiasme.

Elle souligne entre autres une faute très importante de nos programmes scolaires, ces notions de puériculture qui sont matières à enseignement ne sont pas matières à examen. Il faut donc féliciter grandement ces jeunes filles d'avoir accepté sans récrimination ce supplément de leurs programmes scolaires.

Première question. — La puériculture et l'hygiène infantile font l'objet d'un cours suivi et sérieux à l'École normale d'institutrices de T... depuis deux années. Le professeur de sciences qui enseigne (les nouveaux programmes ne sont en vigueur que depuis 1906) l'hygiène générale est chargée de ce cours. C'est par chance, une personne convaincue, une tante éclairée qui donne à ces études toute la gravité, toute l'importance qu'elles méritent. Elle ne fait pas un cours empirique, elle lui donne des fondements scientifiques.

Deuxième question. — Les élèves de troisième année prennent certainement intérêt à ce cours — qui n'est pas pour elles matière à examen — mais qui les touche parce qu'elles le vivront ou par elles-mêmes ou par les conseils qu'elles pourront donner autour d'elles.

Troisième question. — Peut-être ne suis-je pas assez renseignée sur ce point, mais je ne crois pas que nos institutrices aient l'occasion d'enseigner les notions de puériculture dans les écoles communales. Ces notions n'entrent pas au programme du certificat d'études primaires vers lequel convergent (beaucoup trop, à mon avis) tous les enseignements de l'école. Les enseigneraient-elles, elles auraient à compter avec les pruderies et fausses pudeurs desquelles le *Dr Pinard* a fait si bon marché. Elles partent de l'École normale munies du petit livre du Dr Pinard qui leur est un guide pour la méthode à suivre.

Quatrième question. — Je suis maman, c'est vous dire que je suis une apôtre de la nécessité de cet enseignement. Je ne manque pas une occasion de prêcher en ce sens et d'exemples et de paroles. Je fais, presque involontairement, des incursions dans le domaine du professeur spécial par les exemples vrais que je cite, par les faits que je développe avec moins de sciences et plus de persuasion encore, j'entraîne mon auditoire. Il ne se peut pas que nos jeunes filles, des femmes demain, n'appliquent leurs intelligences et leurs cœurs à l'étude de sujets qui les touchent d'aussi près et qu'elles n'aient pas plus tard une action sociale en ce sens.

De Mme la Directrice de l'Ecole normale de N...

Les questions que vous me posez m'intéressent d'une manière toute particulière.

Vous savez que l'enseignement des notions de puériculture figure à nos programmes depuis 1905. On s'est aperçu à ce moment là que préparer les femmes à leurs fonctions naturelles et essentielles pouvait être d'un intérêt aussi pressant que de les renseigner sur les faits et gestes de la XIXe dynastie... Et on a pensé à la répercussion sur les écoles primaires de tout enseignement donné dans les écoles normales. Il est vrai que l'on avait commencé, je crois, — le Dr Pinard — par un enseignement de puériculture dans une école primaire.

En tout cas, ici nous avons abordé cet enseignement-là avec ALLÉGRESSE, maîtresses et élèves. La première année, je m'en suis occupée moi-même avec le professeur qui en était chargée et à qui je pouvais montrer pratiquement les mystères de l'emmaillottement, etc. La seconde année, un médecin de la ville, le Dr Weiller, qui s'occupe particulièrement d'enseignement populaire, demanda et obtint l'autorisation de faire à nos élèves de troisième année un cours d'hygiène dans lequel il fit rentrer les notions essentielles de puériculture.

Depuis, notre professeur de sciences a seul assuré cet enseignement qui est suivi donc par toutes les élèves de troisième année, et qui les intéresse particulièrement.

De Mme la Directrice de l'École normale de D...

Mme la Directrice de l'École normale de D... soulève la question très importante de l'enseignement post-scolaire obligatoire pour les adolescents filles et garçons.

1° Cours suivis régulièrement par les 50 à 60 élèves de troisième année depuis trois ans.

Ils ont été faits une année par le Dr Oui, de la Faculté de médecine de Lille, et les deux autres années par le Dr Paquet, au Dispensaire douaisien d'hygiène sociale, où les élèves assistent ensuite à la consultation des nourrissons ;

2° Les élèves-maîtresses s'intéressent beaucoup au cours et aux petits enfants;

3° Comme l'enseignement est récent, nos élèves devenues institutrices n'ont pas encore eu l'occasion de donner cet enseignement, car il est donné dans les cours supérieurs et elles débutent dans les plus petites classes. Nul doute qu'il intéressera les fillettes de 12 à 13 ans, car ma propre fillette, *à huit ans*, trouvait un plaisir sans borne à lire le livre du Dr Pinard et à en appliquer les prescriptions *à l'élevage de sa poupée ;*

4° Je pense personnellement que cet enseignement est *nécessaire* pour diminuer la mortalité infantile et qu'il produira les meilleurs résultats quand il sera régulièrement inscrit au programme du cours supérieur des écoles de filles, ou mieux encore au programme des *cours d'adolescentes obligatoires*, où se ferait bien plus efficacement l'éducation morale et pratique de la future ménagère et citoyenne, et auxquels il faudra bien arriver pour les filles comme pour les garçons.

De l'École normale d'E...

Nous n'avons ni le local ni surtout le matériel qu'il faudrait pour enseigner convenablement la puériculture. La maîtresse chargée du cours d'hygiène (c'est une mère de famille) conduit une fois ou deux fois les élèves de troisième année à la Crèche

municipale. Ces visites, qui sont le couronnement des leçons de puériculture, paraissent intéresser nos élèves.

Jusqu'ici, les notions de puériculture n'entrent point dans l'enseignement des écoles primaires de l'Eure. Selon moi, pour s'intéresser efficacement aux questions de puériculture, il faut être mère de famille, il faut avoir le sentiment maternel. Il me semble que cet enseignement devrait s'adresser de préférence aux femmes mariées ou aux jeunes filles en âge de se marier. Quoi qu'il en soit, les notions d'hygiène infantile sont bonnes à répandre parmi de futures institutrices à qui l'occasion sera peut-être donnée de détruire autour d'elles des préjugés ou des habitudes pernicieuses.

De l'École normale de A...

1° Depuis deux ans l'enseignement de la puériculture et de l'hygiène infantile est donné régulièrement aux élèves de troisième année de l'École normale d'institutrices d'A...

a) Par le professeur chargé de l'enseignement de l'hygiène ;

b) Par les docteurs de la ville qui sur l'initiative du Dr Guillaumet, président de la Société d'hygiène de l'enfance, font le jeudi une conférence publique à laquelle assistent nos élèves et les jeunes filles et dames d'A...

A la fin des conférences, nos élèves passent même un examen de puériculture devant ces docteurs.

Comme complément au cours de puériculture, il y a à l'école une consultation de nourrissons, elle se fait une fois par semaine. Nos élèves de troisième année, par groupes de trois, assistent à la consultation donnée par le Dr Guillaumet, elles y prennent une part active, pèsent les bébés, déterminent les rations de lait, de

farine, etc... Elles s'intéressent ainsi aux enfants et l'enseignement prend un caractère pratique. Pendant le courant de l'année elles ont confectionné des layettes qui sont remises aux mères.

2° Oui, les élèves s'intéressent vivement à cet enseignement.

3° Il est prématuré de répondre à la troisième question, la seule promotion qui ait reçu cet enseignement est sortie en juillet dernier, et n'a pas encore eu l'occasion de le communiquer.

4° Cet enseignement me paraît nécessaire à la condition d'être maintenu dans des *limites convenables*.

a) L'on ne doit pas enseigner « la puériculture avant la naissance de l'enfant » et *b*) il ne doit pas empiéter sur les autres enseignements plus diversement utiles aux futures institutrices.

Enfin ce n'est pas tant à l'école primaire elle-même qu'il devra être donné par nos élèves, *mais dans les conférences, les cours d'adultes*, les réunions du dimanche ; en général c'est par les *œuvres post-scolaires* que devront se répandre les notions acquises à l'École normale.

De l'École normale de B...

Les cours de puériculture et d'hygiène infantile ont été régulièrement enseignés à l'École normale de B... et cela avant même que ces matières aient été inscrites au programme. Ils sont faits par un des professeurs de sciences chargé du cours d'hygiène, mais ils le sont simplement comme un des chapitres de ce cours. Les élèves reçoivent un complément d'instruction pratiqué à l'École d'infirmières de la Croix-Rouge.

Nos élèves suivent aussi les conférences faites à l'école d'infirmières par divers docteurs de la ville.

Enfin, une fois par mois, elles assistent à la consultation de

tour de la grande salle tiède et nue, aux rideaux blancs aussi ! Et quel plaisir d'aller de l'un à l'autre pour retourner un bébé mal couché dont les grands yeux inquiets suivent tous vos mouvements, ou pour replacer dans la petite bouche la tétine de caoutchouc qui a glissé hors de sa portée!

Deuxième question. — Nos élèves ont pris grand intérêt à cet enseignement. La réponse est unanime. L'une d'elles s'exprime ainsi :

Assurément la puériculture est bien une des sciences qui doivent nous intéresser le plus, d'abord en tant que jeunes filles qui serons plus tard sans doute mères de famille et aurons à soigner des enfants à nous, ensuite comme futures institutrices l'étude de l'hygiène infantile nous sera très utile.

Dans quelques mois n'aurons-nous pas à diriger une trentaine d'enfants, peut-être davantage ? Si nous sommes chargées d'une école maternelle, comme nous nous souviendrons avec plaisir de nos visites de normaliennes et comme nous consulterons souvent le petit carnet de notes !

Enfin même si nous avons une classe élémentaire, nous habiterons peut-être un petit village dans lequel les règles de l'hygiène n'auront pas pénétré encore. Quelle joie ce sera pour nous d'apprendre à la maman — remplie de bonne volonté, mais aussi, hélas ! d'ignorance — à soigner son bébé, à le laver souvent, à nourrir comme il convient et surtout pas plus qu'il ne convient, ce frêle organisme. Et quelle joie encore plus grande lorsque nous serons arrivées à vaincre quelques-uns de ces préjugés dont de tout petits enfants sont souvent la victime.

Ces quelques lignes montrent, il me semble, quel intérêt les élèves ont pris à la puériculture et donnent un aperçu du profit qu'elles ont pu tirer de l'enseignement tel qu'il a été compris.

Elles ont d'abord et en général recueilli des idées justes sur la façon d'élever l'enfance.

Elles ont aussi, je crois, appris à connaître et à aimer l'enfant, conditions indispensables pour l'élever rationnellement et avec dévouement.

Enfin, à la suite de ce cours, elles ont eu l'intuition du bien qu'elles pourront faire plus tard sur ce point particulier, quand elles seront institutrices.

Troisième question. — Les élèves-maîtresses devenues institutrices ont donné les notions de puériculture surtout dans les cours d'adultes.

Je connais des directrices qui ont eu la bonne pensée de choisir parmi leurs adjointes, pour « professeurs de puériculture », les jeunes mamans à qui, disaient-elles, cet enseignement revenait presque de droit et qui pouvaient joindre aux prescriptions générales des conseils pratiques que leur expérience personnelle et de chaque jour leur suggérait.

Quatrième question. — Personnellement, je pense qu'il est nécessaire que cet enseignement soit donné à toutes les jeunes filles et surtout aux filles du peuple.

En effet, il est bien rare que les jeunes filles de la bourgeoisie, au moment où elles ont à remplir les devoirs de la maternité, ne soient pas entourées par des personnes expérimentées, c'est une mère, une sœur aînée, une sage-femme qui les conseillent et les aident (?). Mais la fille du peuple, qui se marie souvent plus tôt que les autres, se trouve la plupart du temps seule, au moment où elle aurait tant besoin d'aide. Qu'on se figure le désarroi dans lequel peut se trouver une jeune maman de 18 à 20 ans lorsqu'elle se voit en face de ce petit être à qui elle vient de donner péniblement la vie, à qui il faut maintenant

des soins de tous les instants et appropriés à sa faiblesse ! Elle ignore tout ou n'a que des préjugés. Sans l'instinct maternel, qui heureusement s'éveille chez beaucoup de jeunes mères, et leur fait deviner ou à peu près ce qui convient, combien résisterait-il de ces pauvres petits livrés à tant d'ignorance et d'inexpérience.

Je crois donc fermement à la nécessité d'un enseignement de la puériculture ; j'ajouterai que, les constatations que j'ai faites, me permettent de croire non moins fermement à son efficacité.

De l'École normale de V...

M^me^ la Directrice ne nous donne que de très succincts renseignements sur l'enseignement de la puériculture à l'École normale d'institutrices de V...

« Le programme nouveau est suivi. Les élèves semblent s'y intéresser. Les institutrices primaires n'ont pas encore eu l'occasion de traiter ce sujet devant leurs élèves.

« C'est pourtant un enseignement dont le rôle social et moral revient à l'école, et c'est l'avis de toutes les éducatrices qui ont le souci de préparer l'enfant à la vie. »

En dehors de cet enseignement théorique il nous a été donné de connaître à Versailles une éducation pratique des choses de la puériculture donnée à la Pouponnière de Porchefontaine. Depuis quelques semaines seulement les jeunes filles de l'École normale d'institutrices et des lycées de jeunes filles viennent s'y instruire pour ainsi dire sur le « modèle vivant ».

Le Dr R. Raimondi a défini lui-même la Pouponnière : *une école de puériculture*. Et en effet, sous les ombrages de la villa, et dans les chalets rustiques semés sur les pelouses on voit se dérouler tous les chapitres d'un livre de puériculture : différents modes d'allaitement, pesées, mensuration, berceaux, lits et voitures modèles, aération et chauffage, habillage, propreté. Tous les préceptes d'une science basée sur une expérience de plusieurs années y sont observés avec une rigoureuse exactitude.

Il s'y adjoint le chapitre des soins de la première année après le sevrage puisque les nourrissons y sont gardés jusqu'à deux ans.

Enfin une école ménagère vient à bout de l'ignorance des jeunes mères (cours de cuisine, cours de coupe), elles sortent de là avec de précieuses connaissances de la science du ménage et avec un beau bébé nourri et élevé par elles. Une si parfaite réalisation de l'école modèle de puériculture méritait qu'on s'y arrête.

*
* *

En dehors des cours post-scolaires.

Nous le voyons, par ces réponses, rien n'a encore été tenté dans les écoles primaires pour l'enseignement officiel et obligatoire de la puériculture.

Connaissant quelques essais isolés nous tâcherons de reproduire ici l'essence des observations faites par ces éminents puériculteurs.

M. le professeur Pinard écrit dans la préface de son livre de puériculture scolaire :

Pendant l'année 1902-1903, j'ai pu réaliser le rêve que je caressais depuis bien longtemps... les portes de l'école primaire de jeunes filles du Boul. Pereire me furent ouvertes. A des jeunes filles de 10 à 14 ans pendant une série de leçons j'ai parlé de ce qu'il faut faire pour conserver et développer les tout petits enfants dans les meilleures conditions possibles. Depuis 30 ans que je participe à l'enseignement *je n'ai jamais vu un auditoire plus attentif.*

Là aussi j'ai eu l'honneur d'avoir comme auditeurs nombre de directeurs et directrices d'écoles primaires, inspecteurs, inspectrices de l'enseignement, etc... tous ont bien voulu reconnaître que cet enseignement devait être donné dans toutes les écoles primaires. C'est pour atteindre ce but que j'ai rédigé ces leçons où je me suis efforcé d'exposer aux jeunes filles ce qu'il ne leur est pas permis d'ignorer.

M. le Dr R. Raimondi, a fait à l'école communale de filles de la rue des Poissonniers en 1904-1905, école dont il était inspecteur, un cours de puériculture.

Ce cours était destiné aux élèves de la première classe n'ayant pas encore subi l'épreuve du certificat d'études, et à celles âgées de plus de 12 ans.

Les parents étaient admis ; le cours comportait : hygiène générale ; diverses façons d'habiller les enfants ; préjugés à détruire.

Il comprenait une série de trois conférences. Pour rendre le

cours plus attrayant le Dr Raimondi avait recours aux projections (nourrissons sains, nourrissons rachitiques). Il s'était entouré de tous les objets indispensables à la démonstration de ses théories: le mauvais biberon, le bon biberon, la tétine, la baignoire, le pèse-bébé.

Le cours eut un plein succès, plus heureux même que des cours sur l'alcoolisme qui furent fait en même temps au même auditoire, et le Dr Raimondi reconnut que son enseignement avait porté et qu'on l'avait retenu, lorsque, interrogeant quelques mois après ses petites élèves, elles lui redirent sans erreurs les très simples lois de puériculture qu'il leur avait apprises.

Mme Moll-Weis a une grande expérience de cet enseignement devant des auditoires de mentalité et d'âges très différents.

Chaque fois nous dit-elle qu'elle a abordé le sujet de l'enfant elle a trouvé une nuance de respect particulier dans l'attention de ses élèves. Bien mieux elle a constaté ce fait touchant que des petites filles qui jouaient sans façon avant le cours avec la grosse poupée qui servait à ses démonstrations, prenaient un air de maternité attendrie, leurs mains se faisant plus légères et plus délicates lorsqu'elles devaient répéter sur cette même poupée les exercices d'emmaillotement ou de bain à donner.

Elle a de plus abordé les sujets les plus terre à terre sans amener un sourire de mauvais aloi sur les lèvres de son jeune auditoire. Et elle fit un jour un cours sur le *lavement à donner aux bébés* devant un inspecteur primaire et une classe de petites filles. L'inspecteur seul en éprouva quelque gêne.

Mme Moll-Weiss a souvent constaté aussi que ces notions de puériculture marquaient dans les mémoires plus fortement que n'importe quel autre enseignement.

*
* *

Notre enquête au sujet de l'enseignement secondaire supérieur a été plus difficile. Les programmes très nouveaux n'étant pas encore appliqués dans les lycées de jeunes filles ou l'étant avec le minimun d'enthousiasme, il semble que dans ces centres de belle et saine instruction féminine la puériculture, comme les autres branches de l'enseignement ménager, soit restée la cendrillon de la maison.

Mme la Directrice de l'École normale supérieure de Sèvres a eu la gracieuse obligeance de nous répondre directement.

Certes les cours d'hygiène sont enseignés à Sèvres par des professeurs éminents, et l'hygiène infantile a sa place dans les programmes généraux mais rien de spécial n'a encore été établi avec cours théoriques et exercices pratiques comme préparation à l'enseignement des programmes nouveaux des lycées de jeunes filles.

Les lycées de Paris cependant semblent prêts à adopter cet enseignement tel que les programmes l'indiquent et il faut citer le lycée Lamartine qui même avant ces nouveaux programmes avait déjà un cours d'hygiène infantile développé en une série de douze leçons par M. le Dr Edwards Pilliet.

Voici donc ce qui existe: une ébauche d'enseignement de la puériculture dans les cours secondaires, quelques essais à l'école primaire, quelques cours bénévoles d'enseignement post-scolaire, et surtout dans chaque département des centaines de jeunes filles, futures institutrices, sont instruites à l'école normale d'après les nouveaux programmes de puériculture avec méthode et intelligence. Elles ont accepté cet enseignement avec le maximum d'entrain et de bonne volonté et sont si bien persuadées de la valeur des connaissances acquises qu'elles se préparent à les répandre le plus loin possible autour d'elles : d'abord à leurs propres enfants, ensuite aux enfants des écoles qui leur seront confiés, enfin aux mères de famille qu'elles seront à même de conseiller. C'est déjà pour le présent un résultat appréciable.

CHAPITRE IV

RÉSUMÉ DES DÉSIRS EXPRIMÉS PAR LES PUÉRICULTEURS ET LES PÉDAGOGUES POUR ARRIVER A GÉNÉRALISER LES CONNAISSANCES EN PUÉRICULTURE.

SOMMAIRE. – *A l'école primaire. — Cours post-scolaires. — Au lycée de jeunes filles. — Dans l'enseignement supérieur à tous ses degrés. — Dans les écoles de garçons.*

Avant de conclure, il nous semble nécessaire de résumer ici les modifications qu'il faudrait apporter aux programmes de l'enseignement et à la manière dont ces programmes sont appliqués : pour réaliser le plus tôt possible la généralisation de cet enseignement de la puériculture.

Nous entendons encore à nos oreilles cette voix vibrante et chaude de notre maître le professeur PINARD s'indignant devant l'incurie maternelle, et disant à ses élèves : « Voilà, messieurs, des choses que les femmes devraient savoir, que toutes les femmes devraient connaître. Mais on le leur apprendra, on le leur apprend déjà à l'école. »

A ces desiderata nous joindrons ceux de tous les puériculteurs actifs et convaincus qui nous ont dicté ces idées.

Il nous reste peu de choses à ajouter à la copieuse documentation que nous ont fournie nos aimables correspondantes. Actuellement la France crée et organise et considérant l'intelligente direction qui a présidé à ces créations, et l'enthousiasme avec lequel on en a entrepris l'organisation nous pouvons avec beaucoup d'optimisme répondre d'un résultat prochain.

Nous partageons presque toutes les idées de ces dames, entre autres sur la nécessité d'un enseignement post-scolaire obligatoire pour filles et garçons, ou mieux l'instruction obligatoire à l'école primaire jusqu'à l'âge de 14 ans, l'année supplémentaire étant réservée presque exclusivement à une instruction ménagère, professionnelle, où la puériculture trouverait sa large place.

Mais en attendant et comme il faut parer le plus tôt possible aux dangers de l'ignorance des mères, nous nous servirons de l'école primaire qui nous semble le plus sûr moyen d'arriver à vulgariser auprès du plus grand nombre les éléments de la puériculture.

Nous avons constaté et d'autres avec nous, que des enfants de 11 à 13 ans sont capables de comprendre et de retenir les notions de cette science mise à leur portée. Il ne faut pas oublier que le premier essai du professeur Pinard a eu lieu dans une école primaire de la ville de Paris.

Nous reprendrons les vœux du congrès de 1900, en

les modifiant selon l'expérience acquise depuis les essais de ces dernières années, et dans le sens particulier de la puériculture qui fait le sujet propre de cette étude.

I. — *L'hygiène et l'éducation de la première enfance doivent être un des premiers objets d'enseignement à l'école.*

II. — *Cet enseignement devra être obligatoire de l'école maternelle à l'école normale d'institutrices.*

École primaire. — Le cours de puériculture serait fait aux petites filles, prêtes à quitter l'école. L'institutrice spécialement préparée pourrait faire le cours et quelques conférences du médecin inspecteur de l'école viendraient affirmer l'importance de cet enseignement dans l'esprit des élèves.

III. — *Le cours de puériculture appuyé sur des connaissances générales acquises, comportera essentiellement des travaux pratiques.*

Pour l'école primaire on se contenterait, comme l'a fait notre maître, le professeur Pinard, d'une grosse poupée et de tous les objets de démonstration qui seraient nécessaires (Layette, biberon, pèse-bébé, etc.).

V. — *Les questions de puériculture prendront place dans les examens.*

Pour l'école primaire, il est nécessaire d'introduire des questions de puériculture au programme du certificat d'études, l'examinateur tout trouvé étant le docteur de l'endroit.

Par cet enseignement à l'école primaire, nous tiendrons déjà la grande majorité de la population française.

Pour l'enseignement POST-SCOLAIRE jusqu'au jour où il sera devenu obligatoire pour toutes les jeunes filles entre 14 et 17 ans, et comportant un programme ménager très complet d'une durée d'au moins six mois ; il est nécessaire d'encourager le plus possible l'initiative et l'activité bénévole des institutrices, en leur fournissant un matériel qui leur permette de donner quelque extension au cours de puériculture. Dans les villes un docteur pourrait grandement les y aider.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR. — Là encore, nous nous contenterions d'un cours fait en collaboration par un docteur et une institutrice. Les exercices pratiques comporteraient comme pour l'école primaire une grosse poupée et les objets nécessaires.

La puériculture serait inscrite parmi les matières importantes du programme du brevet élémentaire.

L'examinateur serait toujours un docteur qui interrogerait sur la théorie et sur la pratique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Pour la troisième année secondaire des lycées la puériculture prendrait place au programme. Le cours pourrait être fait par la doctoresse attachée au lycée.

Une interrogation spéciale serait faite sur la puériculture à l'examen dit de troisième année avec exercices pratiques également.

Nous réclamons spécialement ce cours pour la troisième année secondaire qui représente pour beaucoup de jeunes filles la dernière année d'instruction, beaucoup d'entre elles quittent le lycée définitivement avant la quatrième année.

Enseignement normal supérieur. — Pour les jeunes filles qui préparent le brevet supérieur, l'examen de cinquième des lycées, pour les jeunes filles des écoles normales d'institutrices pour l'école de Sèvres nous réserverions un programme beaucoup plus complet, avec exercices pratiques sur l'enfant vivant par la fréquentation des pouponnières, des gouttes de lait et des consultations de nourrissons.

Le programme de l'École des Mères nous semble merveilleusement adapté à l'âge des jeunes filles, à leur instruction générale et au souci que l'on doit avoir de préparer des éducatrices.

Naturellement le brevet supérieur, l'examen de cinquième année des lycées, les examens de sortie de l'école normale et de l'école de Sèvres comporteraient en premier chef une interrogation sur la puériculture.

Dans cet ensemble d'éducation maternelle rêvée nous n'avons garde d'oublier les œuvres privées d'instruction ménagère. Tous leurs efforts sont à encourager et nous entrevoyons comme très désirable de voir un jour l'École des Mères transformée officiellement en école normale ménagère pour la préparation d'institutrices ménagères spécialisées si nécessaires, actuellement.

Et dès maintenant elle pourrait servir avec d'autres œuvres privées similaires à faire le plus activement possible l'éducation ménagère et maternelle des institutrices déjà en exercice et qui se trouveront prises au dépourvu pour l'application des nouveaux programmes.

De la réalisation de ce programme dépend certainement une orientation nouvelle de l'esprit féminin, avec

une conscience plus claire des exigences de la tâche maternelle. Mais il est deux écueils qu'il faut éviter et que des esprits éclairés ont entrevu comme le danger d'une spécialisation trop excessive dans les études féminines.

D'abord que les leçons de puériculture n'empiètent jamais sur le domaine médical.

Trop vite et avec de faibles notions sur l'asepsie nécessaires à un pansement simple, certaines femmes croient posséder à fond la science de la médecine et par tant d'assurance en leur valeur peuvent causer les plus graves accidents. Aussi nous semble-t-il nécessaire d'interdire dans tous les programmes les notions de médecine usuelle : premiers symptômes des maladies, etc. et se borner à de simples lois comme celles des livres de nurses anglaises, « prendre la température et si le thermomètre marque tant de degrés, appeler le médecin ».

Le second écueil est momentanément moins menaçant, c'est celui de diminuer l'essor actuel vers une instruction plus complète de la femme pour la ramener à l'ignorance des ménagères de jadis. Au contraire nous voulons réhabiliter le ménage et la maternité mais sans rien déshonorer dans l'instruction de la femme française. Et pour reprendre la comparaison de Mme la Directrice de l'École d'A... il faut tout au plus émonder quelques branches inutiles d'un bel arbre de science pour y laisser pousser plus librement la branche maîtresse qui s'étiolait jusqu'à ce jour.

D'ailleurs pour réaliser l'instruction qui prépare la

jeune fille pour la vie, n'est-il pas nécessaire d'entrevoir pour des âges divers des acquisitions diverses.

Mère, elle le sera, il est vrai, pendant une grande partie de son existence, mais pour être une jeune fille, une éducatrice puis une femme vieille, tout le bagage de sciences, de littérature, d'arts d'agréments, de connaissances multiples dont on a pris coutume de meubler son cerveau, n'est ni à regretter ni à mépriser.

Nous ne voudrions pas passer sous silence le dernier vœu du congrès de 1900 où il est dit que l'éducation ménagère étant nécessaire au père de famille comme à la mère, elle doit figurer dans une certaine mesure au programme des écoles primaires de garçons.

Nous n'avons aucune expérience personnelle de la question, si ce n'est pour rappeler ici quelques idées émises par Mme Moll Weiss dans une de ses conférences à l'École des Mères: *L'éducation familiale doit-elle être réservée au sexe féminin* ? Il est utile, pense-t-elle, d'initier l'homme à la peine que nécessite le labeur ménager pour lui en faire connaître le prix; il est utile que l'homme sache la manière d'établir un budget, qu'il ait des notions de cuisine. Mais il est un devoir d'une gravité incontestable, c'est d'instruire l'homme sur la puériculture. La puériculture, dans son sens le plus vaste comprenant les devoirs des parents avant la conception, pendant la grossesse et l'hygiène infantile jusqu'à l'éducation première de l'enfant.

Le père qui aura appris la puériculture sera le collaborateur de la mère instruite des mêmes lois. Il sera le maître si la femme est ignorante — et nous pouvons comp-

ter de la part de l'homme —sur une plus grande bonne volonté immédiate à secouer les vieilles routines pour se rallier à la science nouvelle.

Où cette instruction sera-t-elle donnée ? A l'école primaire elle nous semble impossible, mais nous avons les grandes classes des lycées, pour quelques-uns et le régiment pour tous.

Résumant l'ensemble de ces desiderata nous conclurons donc à l'enseignement obligatoire, à tous les degrés, de la puériculture.

Il nous semble en outre que loin d'encombrer les programmes de nos écoles françaises de jeunes filles, ils devront à cette instruction le caractère spécial féminin qui devrait y dominer et qui y manque absolument. Et nous comptons beaucoup sur cette force scolaire qui (selon le Dr de Pradel) nous a ouvert l'horizon des plus grandes espérances et des plus sincères réhabilitations.

CONCLUSIONS

La mortalité infantile étant due en grande partie à l'ignorance et à l'incurie de la mère de famille, il est nécessaire d'instruire les femmes au point de vue de la puériculture.

La famille étant incapable de donner cette instruction nouvelle à la jeune fille, c'est à l'école que nous confierons ce soin, ces cours étant faits par l'institutrice ou mieux par le médecin inspecteur de l'école chaque fois qu'il y en aura un.

Ces notions de puériculture, ainsi qu'en a jugé le Conseil supérieur de l'instruction publique, feront partie de tous les programmes de nos établissements scolaires : de l'école primaire à l'école normale d'institutrices, du lycée à l'école supérieure de Sèvres, et seront matière à interrogations pour tous les examens de nos jeunes filles.

Il est nécessaire également qu'il en soit question dans l'éducation de nos jeunes gens qui seront dans cet office les collaborateurs immédiats de nos futures mères.

Vu : le Président de la thèse
PINARD

Vu : Le Doyen,
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
L. LIARD

BIBLIOGRAPHIE

Histoire

Xénophon. — L'Économique.
Montaigne. — Essais. Livre III.
Fénelon. — De l'éducation des Filles.
Mme de Maintenon. — Extraits de ses lettres, avis, entretiens.
Rousseau. — L'Émile.
Voltaire. — Correspondance.

Congrès

Congrès de la Ligue de l'Enseignement. Reims, 1897.
— — — Toulouse, 1899.
Congrès international de l'Enseignement primaire. Paris, 1900.
Congrès des œuvres post-scolaires, Paris, 1900.
Congrès international d'Hygiène alimentaire. Paris, 1902.
Congrès d'Hygiène sociale, Montpellier, 1905.

Puériculture

Dr Pinard. — Puériculture du premier âge.
— De la Puériculture, Conférence aux amis de l'Université de Lyon, février 1908.
Dr Ausset. — Eléments d'Hygiène infantile.

Dr Oui. — La Puériculture.
Dr P. Strauss. — Puériculture.
Dr Pecker. — La Puériculture.
Dr Auvard. — Le nouveau-né.
Dr Galtier-Boissière. — Notions élémentaires d'hygiène pratique.
Dr Roux. — La Puériculture.
Dr Thiercelin. — Trois conférences d'hygiène infantile à l'Université des Annales.
Dr Sauvage. — Conférences sur l'hygiène infantile au Progrès féminin.
Dr R. Raimondi. — Journal de Puériculture.
Mme Moll-Weiss. — La femme, la mère et l'enfant.
— Nos tout petits.
— Les mères de demain.

Littérature ménagère

Mme Moll-Weiss. — L'enseignement ménager en France et à l'étranger.
— Pour la vie familiale (conférences faites à l'école des Mères).
— L'alimentation et l'hygiène de la première enfance.
M. Maurice Baufreton. — L'enseignement ménager en France.
M. Jean Brunhes. — L'enseignement ménager en Suisse.
Mme de Diesbach. — L'enseignement ménager, complément indispensable de l'éducation de la femme de demain.
Dr G. Dronhet. — L'enseignement ménager, sa nécessité, son rôle hygiénique, son organisation.
Dr Piffault. — La Femme de Foyer.

Impr. des Facultés. A. MICHALON, 10, rue de Vaugirard, Paris.